



Les pierres et les rochers nous content le vieux bourg

La vie des pauvres serfs vivant au faubourg

Car elles ont vu en bas défiler tant d'histoires

Des actes criminels de barbares en armes

Des batailles sanglantes et des cris de victoires

Et parfois en cachette elles sont toutes en larmes

Pierre-Fernand CRASSET-MAUVIEL *Les Maissineries. XII.2*

Mairie

Tél. Répondeur: 05.55.93.09.91

Fax : 05.55.93.13.06

E-Mail :

mairiededarnets@wanadoo.fr

Site internet :

<http://www.darnets.correze.net>

Sommaire

Démographie

La Commune

Les Associations

La Communauté de Communes

Le PNR

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Jeudi de 8h à 12h

Vendredi de 8h à 12h de 13h40 à 17 h

M. le Maire Philippe Rossignol

Tél. : 05 55 93 22 60

06 08 83 44 10

Mail: hilaire.rossignol@wanadoo.fr

DEMOGRAPHIE

NAISSANCE

Naissance d'Hugo le 11 février à 9h40 – Chez Alexandra et Bertrand Beyne de la Barrière.

DECES

Décès le 10 janvier de Jean-Marie Le Stradic dans sa 77ème année. Il a été inhumé au cimetière d'Egletons

TARIFS COMMUNAUX

TARIF D'INTERVENTION DES EMPLOYES COMMUNAUX

Intervention :

Sans tracteur	25€ /H
Avec du petit matériel	30€/H
Avec tracteur	40€/H

Travaux et installations diverses pour l'eau :	
Fourniture et pose du coffre compteur d'eau	100€
Frais de raccordement au réseau d'eau,	
Fourniture et pose vanette et compteur	100€

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE POUR 48 HEURES (DU VENDREDI SOIR AU LUNDI MATIN)

Associations dont le siège est sur la Commune GRATUIT

Rappel :

Particuliers domiciliés sur la Commune et pour utilisation personnelle :

Un chèque de caution est demandé à la réservation de la salle 152 €

Repas ou manifestation	92€
Vin d'Honneur	46€

Au-delà de 48h et quel que soit l'utilisateur par journée supplémentaire 46€

Autres Associations ou Particuliers domiciliés hors de la Commune :

Participation aux frais d'électricité 30.49 €

Repas ou manifestation	184€
Vin d'honneur	84€

Chèque de caution pour le nettoyage de la salle 76€

RAPPEL DES DATES D'INTERDICTION DES FEUX

Du 15 février au 31 mai et du 01 juillet au 30 Septembre.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2008

BUDGET PRINCIPAL

Section de Fonctionnement (Budget Principal)

	Budget 2008	Titres Emis	%
		C.A.2008	
Total des Dépenses	281 512,00	265 641,35	94,36%
	Budget 2008	Titres Emis	%
		C.A.2008	
Total des Recettes	281 512,00	315 224,08	111,98%

EXCEDENT DE CLOTURE	49 582,73
----------------------------	------------------

Section d'Investissements (Budget Principal)

	Budget 2008	mandats émis	%
		C.A.2008	
Total des Dépenses	451 905,00	282 589,49	62,53%
	Budget 2008	Titres Emis	%
		C.A.2008	
Total des Recettes	451 905,00	336 836,08	74,54%

EXCEDENT DE CLOTURE	54 246,59
----------------------------	------------------

BUDGET EAU

Section d'Investissements (Eau)

	Budget 2008	Mandat Emis	%
	+DM	C.A.2008	
Total des Dépenses	161 753,10	50 907,71	31,47%
	Budget 2008	Titres Emis	%
		C.A.2008	
Total des Recettes	161 753,10	377,10	75,66%

EXCEDENT DE CLOTURE	71 469,39
----------------------------	------------------

Section d'Exploitation (Eau)

Total des Dépenses	Budget 2008	Mandats émis	%
		C.A.2008	
	34 082,26	31 468,38	92,33%
Total des Recettes	Budget 2008	Titres Emis	%
		C.A.2008	
	34 082,26	31 132,67	91,35%

DEFICIT DE CLOTURE	-335,71
---------------------------	----------------

TRAVAUX

TRAVAUX DE VOIRIE

Un nouveau dispositif des conditions d'attribution des subventions attribuables au titre du programme de Voirie des Communes et des E.P.C.I (Etablissements Publics à Caractère Intercommunal) a été mis en place à compter de l'année 2009 par le Conseil Général.

Dorénavant, une enveloppe budgétaire destinée au financement des travaux de voirie a été individualisée par collectivité maître d'ouvrage, en dotation quinquennale (2009-2013). Le montant de cette enveloppe pour DARNETS s'élève à 88 748 Euros. Cela ne remet nullement en compte les subventions déjà attribuées, au titre de l'année 2008, pour la VC n°9 et la première tranche de la VC n°1.

Ces dépenses en matière de travaux de voirie sont conditionnées au fait que la situation financière de la Commune puisse les permettre et qu'il ne saurait être question d'un quelconque engagement de la Commune à effectuer ce genre de travaux tout au long des cinq années à venir (2009-2013).

Un tableau des opérations qui seraient éventuellement programmables sera établi.

SECURITE- SIGNALISATION

Pour des raisons de sécurité une barrière sera installée devant l'entrée/sortie du Centre d'Accueil des enfants.

Les poteaux et les fils à linge qui se trouvent à portée des enfants seront changés pour les mêmes raisons de sécurité.

Il faudrait rajouter un certain nombre de panneaux de signalisation sur le territoire de la Commune. Accord de principe du Conseil municipal qui dressera une liste de ces panneaux et de l'envoyer à la Communauté de communes de Ventadour.

TRAVAUX RD 119

Les travaux, financés par le Conseil Général, seront exécutés dans le courant du mois d'avril prochain.

PETIT PATRIMOINE

Les subventions pour la restauration des fontaines du Peuch et du Mas ont été versées : 5131 € du Conseil Général et 687,80€ du Conseil Régional pour une dépense HT de 7330€, soit 1520,70 € à la charge de la commune.

TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC DU LOTISSEMENT DU BOURG : DESIGNATION DE L'ENTREPRISE

C'est l'entreprise INEO de TULLE qui a été choisie pour effectuer les travaux concernant l'éclairage public du Bourg et ce, pour un montant de 16 702,14 Euros.

DEMANDE DE SUBVENTION – VOIE COMMUNALE N° 1 (2EME TRANCHE).

Cette tranche de travaux concerne la portion de voie communale comprise entre le Pont de Veillac et la R.D. n° 103 au village du Mas (travaux de renforcement, de remise en état et application d'un tapis d'enrobé) ainsi que la mise en place d'une glissière de sécurité au lieu dit « Chez le Breton ».

La réalisation de ces travaux est souhaitée début 2010.

Le conseil municipal a accepté le devis de l'entreprise EUROVIA.

Montant des travaux T.T.C. :	53 928 €
Montant des travaux H.T. :	45 090 €
Montant de la subvention :	17 750 €
Emprunt au fonds propres :	36 178 €

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REFORME DE L'ONF

Le Conseil municipal partage les inquiétudes des personnels quant aux menaces que feraient peser les nouvelles restructurations de l'Office National des Forêts sur nos forêts publiques et soutient l'action des syndicats des personnels de l'ONF visant à s'opposer aux mesures de suppression d'effectifs, de délocalisation, de fermeture de

sites, de fusions de Directions territoriales et d'agences, et à la suppression d'une gestion forestière basée sur le triage, et demande au Président de la FNCOFOR, également Administrateur de l'ONF, de s'opposer à cette restructuration, telle que présentée.

ADOPTION DES TAUX DE COTISATION AU COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DE LA CORREZE

La Commune de DARNETS adhère au comité des Œuvres Sociales du Personnel des Collectivités Territoriales de la Corrèze (COS) ouvert à l'ensemble des communes et de leurs établissements.

Ce comité a pour but de favoriser l'action sociale auprès des agents territoriaux en offrant à ceux-ci, par leur adhésion, un certain nombre de prestations à caractère social, éducatif et culturel, ainsi que des prêts sociaux et

des aides diverses.

Les communes ont été informées par le Centre de Gestion de la Corrèze de l'augmentation du taux de cotisation au COS (Comité des Œuvres Sociales) pour les collectivités territoriales, porté de 0,45 % à 0,75%, à compter du 1er janvier 2009. Le Conseil municipal a adopté cette décision et demandé à ce qu'un courrier soit adressé au COS afin de faire part de son étonnement face à une telle augmentation

AGENCE ADOUR GARONNE – AUGMENTATION DES REDEVANCES POLLUTION ET COLLECTE AU 1ER JANVIER 2009

Des redevances de pollution et de collecte figurent sur les factures d'eau depuis le 1er janvier 2008. Ces deux redevances subiront une augmentation très importante à compter du 1er janvier 2009.

Par courrier l'Agence Adour Garonne annonce une augmentation des redevances pollution et collecte et ce, à compter du 1er janvier 2009.

La redevance pollution passera de 0,038 € à 0,078 € par mètre cube d'eau consommée et la redevance collecte de 0,030 € à 0,062 € par mètre cube consommé.

Les périodes de relevés des consommations d'eau que nous prenons en compte actuellement (du mois d'août de l'année en cours au mois d'août de l'année suivante) ne

correspondant pas aux périodes d'application de ces taxes, la gestion de nos facturations devient très complexe et pourrait être sources de litiges.

Le Conseil Municipal décide donc de faire correspondre ces périodes à partir du 1er janvier 2009. Les relevés des consommations d'eau seront faits en décembre de chaque année et les facturations correspondantes émises en janvier de l'année suivante.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, constate, en les déplorant, les augmentations des taxes évoquées ci avant, Il s'agit d'une augmentation considérable, aussi le Conseil Municipal décide d'adresser un courrier à l'Agence ADOUR GARONNE afin d'obtenir des explications.

L'EAU, ÇA SE COMPLIQUE

Augmentation du tarif de l'eau et analyses.

Le déficit de la section d'exploitation du Service de l'Eau est dû principalement à une considérable augmentation des frais d'analyse de l'eau pratiquées par le laboratoire départemental. Le montant des analyses d'eau sur la commune pour l'année 2008 est de 3200 €, cela commence à faire lourd ; surtout qu'un courrier de la DDASS nous parle de traitements réguliers et donc journaliers de notre réservoir . Il faut prévoir quelques équipements, certainement chers pour notre commune.

Etude intercommunale

L'agence de l'eau ADOUR GARONNE nous demande de réaliser une étude intercommunale pour savoir si notre réseau ainsi que notre distribution sont de bonne qualité. Nous acceptons cette étude dans l'obligation car nos subventions pour l'entretien et la réalisation de protection des captages sont menacées d'être réduites à zéro si cette étude n'est pas effectuée . Ce qu'il ressortira de cette étude, aujourd'hui nul ne peut le savoir ;

On nous parle de regroupement intercommunal ?

D 'abandon de nos captages ? De schéma départemental ? De fournir de l'eau à EGLETONS ? De garder notre service comme aujourd'hui ? Nous ne savons encore rien . Le bilan de cette enquête sera connu en juillet 2009. La volonté du conseil municipal bien sûr est de conserver la gestion de l'eau sur notre commune.

Nouvelle réglementation

Tout les compteurs d'eau chez les particuliers qui on été posés avant 1980 doivent faire l'objet d'un contrôle par un service agréé et si celui ci est négatif il faudra changer le compteur. D'après nos informations, il vaut mieux changer le compteur plutôt que de faire effectuer cette visite qui nous coûtera cher et nous amènera certainement aussi à changer le compteur trop vieux. (Prix d'un compteur environ 30€) . Nous avons environ 200 compteurs posés avant 1980.

L'augmentation du prix du m3 d'eau n'est pas inéluctable mais le conseil municipal n'a plus le choix, le budget de l'eau a du mal à s'équilibrer et nous ne savons pas si nous pourrons garder notre eau en régie.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'une augmentation du tarif de l'eau en fixant désormais le prix du m3 à 0,65 Euros.

Toutes ces nouvelles réglementations et nouvelles normes vont finir par nous placer dans l'impossibilité financière d'en assurer la gestion et la distribution, « les grosses compagnies vont se régaler ».

Depuis 2001 nous nous efforçons d'entretenir notre réseau (pose de 13 compteurs d'antennes , interventions rapides en cas de fuite de canalisation, réfection du réservoir , purges de conduites deux fois par an, etc...) aujourd'hui nous avons un bilan plus qu'acceptable, si cela ne suffit pas que faire ?

PARU DANS LA PRESSE

VŒUX DU MAIRE 17-01-09

Les habitants de Darnets se sont réunis samedi 17 à la salle polyvalente, à l'occasion des vœux du maire et du conseil municipal.

Le maire a rappelé les réalisations faites au cours de 2008, à savoir le renouvellement du matériel communal (tracteur+épareuse), la réhabilitation des fontaines du Mas et du Peuch, la mise en œuvre de Las vergnas « Lieux de découverte de la faune et de la flore » ainsi que des travaux d'aménagement sur la commune.



Le maire a abordé les perspectives 2009, après obtention des subventions, qui seront la végétalisation du cimetière, la création d'un verger autour de l'église, la continuité des travaux engagés en 2008.

ASSEMBLEE GENERALE DU CLUB « LA DARNETZIENNE » 14-01-09

L'Assemblée générale de l'association « la Darnetzienne » s'est tenu le 14 janvier à la salle polyvalente. Le bureau a été reconduit pour 2009. Les différents programmes d'animation et voyages prévus sur 2008 ont été maintenus et réalisés avec succès. Pour 2009, il est envisagé à compter de février d'organiser, tous les 15 jours à l'auberge de Darnets, des parties de cartes ou autres jeux de société

ainsi que des échanges de couture, lecture,... (planning et programmes restent à définir)

Un projet de mutualisation d'Association des Aînés est en cours, afin de prévoir un voyage sur 2-3 jours. Il est prévu sur février à la salle polyvalente, le 04 un après-midi « crêpes », à partir de 14h30 et le 22 la poule aux gibiers, à partir de 14h00

LOTO « LA DARNETZIENNE » 22-02-09



Comme chaque année le club des aînés la « Darnetzienne » a organisé le 22 février son loto

Environ 210 personnes étaient présentes à la salle polyvalente. de très beaux lots ont été distribués tout au long de l'après-midi. (2 fauteuils, un lave linge, des paniers garnis, 10 jambons)

L'ambiance s'est voulue très conviviale et les amis du club sont venus nombreux.

POULE AUX GIBIERS DE LA SOCIETE DE CHASSE 01-03-09

Comme tous les ans la Société de chasse a rencontré un vif succès avec sa poule aux gibiers. 310 personnes environ se sont donné rendez-vous à la salle Polyvalente. De nombreux lots ont été gagnés tout au long de l'après-midi, mais l'un des lots à particulièrement été remarqué un banc de cheminée appelé « archabanc » réalisé par un artisan de la région et offert à la Société de chasse. Merci et bravo pour cette animation réussie. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

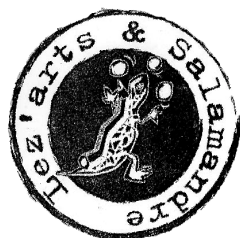


NDLR Le repas de la chasse aura lieu le dimanche 19 avril pour toute réservation merci de téléphoner à Suzanne Ségurel au 05 55 39 33 17 ou à Christian Grandeau au 05 55 39 28 81".

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE



Les associations MIL ET MIEL et LEZ' ARTS ET SALAMANDRE proposent un spectacle
« pour petits et grands à la salle des fêtes de Darnets le dimanche 22 Mars.



DARNETS

DIMANCHE 22 MARS

15H30 SALLE DES FETES

SPECTACLE DE CONTES POUR PETITS PIEDS ET GRANDES OREILLES

« Attrape le bonheur »

par Thomas Carabistouille

« Les étoiles, des petits gens avec leur porte ouverte tout le temps sur la vie, des musiciens porteurs de rêves, un conteur avec cette phrase de sa grand mère qui le bouscule dans sa tête » attrape le bonheur, donne de l'air a ton cœur ! »

ENTREES : 3€ ENFANTS (-12 ANS)

ET 5€ ADULTES GOUTER OFFERT

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

C'est le 7 décembre dernier à Soudeilles, que l'Association des Parents d'Elèves de Darnetz et Soudeilles a organisé sa traditionnelle poule aux gibiers.

Les parents d'élèves tiennent à remercier tous les habitants de nos deux villages ainsi que les commerçants d'Egletons et des alentours qui permettent à cette manifestation d'être une réussite tous les ans.

Pour remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la poule aux gibiers, les enfants ont présenté leur spectacle de Noël le vendredi 19 décembre 2008. Les nombreux spectateurs ont beaucoup apprécié la représentation qui s'est terminée autour d'un goûter.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre prochaine poule aux gibiers qui aura lieu le dimanche 6 décembre 2009 à Soudeilles.

Nous rappelons que les fonds collectés servent à

financer les activités scolaires et périscolaires des enfants scolarisés à Darnetz et à Soudeilles.

A l'occasion de la Fête de la Musique, nous organiserons un bal gratuit le dimanche 21 juin 2009 à la salle des fêtes de Darnetz avec le groupe « En Sol et En Do ». Initiation, bal, feu de la Saint Jean... sont en prévision. Si vous aimez danser, réservez dès maintenant votre dimanche.

Le 10 décembre 2008, après un long entraînement, 5 élèves de Darnetz étaient qualifiés pour le cross départemental de Seilhac. Des belles places d'honneurs pour Stéphanie, Emma et Lény et une bonne dernière place pour Cédric. Bravo à elles et à eux d'avoir si bien couru malgré le froid polaire qui régnait à Seilhac ce jour-là.

LE CLUB DES AINES « LA DARNETZIENNE »

L'assemblée a eu lieu le 14 janvier 2009, sans surprise le bureau a été renouvelé dans son intégralité pour 2009. La réunion s'est terminée par la dégustation de la galette et des brioches en compagnie des enfants du centre de loisirs.

Le 4 février : l'après midi crêpes s'est déroulée dans une bonne ambiance avec un mini loto et la participation des enfants .

Le 22 février : le loto : une participation moins importante que les années précédentes mais un résultat satisfaisant.

Le 25 février : animation –vente avec la société Pro confort, environ 25 personnes ont participé à cette journée agrémentée d'un repas offert par Pro confort .

Suite du programme 2009 :

le 11 juin : voyage à Villefranche-de-Rouerg

le 15 août : participation à la fête du pain

le 3 septembre : voyage à Lemptegy et Volvic

le 24 et 25 septembre : voyage en pays de Loire (Cheverny, Chambord, Chenonceau, champignonnières etc.). Les personnes non adhérentes intéressées par ces voyages peuvent participer, se renseigner auprès des membres du bureau.

Le président : Michel Vernet

SIRTOM D'E

Le SIRTOM de la Région d'Egletons met en place une collecte gratuite des déchets d'activités de soins à risques infectieux. Les personnes pratiquant elles-mêmes leurs soins à domicile sont concernées par cette collecte. Sachant que les pharmacies n'ont pas l'obligation de les reprendre, il s'agit de récupérer les déchets des aiguilles afin de les séparer des ordures ménagères pour éviter tout risque de contamination.

La première boîte est à votre disposition dans toutes les pharmacies présentes sur le territoire du SIRTOM de la Région d'Egletons. Vous apporterez directement votre collecteur plein et fermé dans l'une des déchetteries du SIRTOM qui vous remplacera celui-ci. Pour plus d'informations vous pouvez téléphoner au SIRTOM ou demandez conseil à votre pharmacien. SIRTOM de la Région d'Egletons : 05 55 93 00 93

Darnets
Bulletin Municipal n° 24,
Mars 2009
Edité par la Mairie 19300 Darnets
Directeur de la publication :
Valentin Cordero
IPNS
ISSN : Demande en cours

ACCUEIL DE LOISIRS DE DARNETS

Quelques nouvelles de l'accueil de Loisirs de Darnets, toujours en activité !!! Depuis la rentrée 2008, un grand nombre d'enfant sont venus les mercredis, pour vivre diverses activités.

Les enfants, Martine et Isabelle ont été invités par l'association la Darnetzienne à participer à la traditionnelle Galette et à un après midi crêpe et loto dans la salle des fêtes. Ces deux moments ont été très appréciés par les enfants et les animatrices qui souhaitent d'autres

rencontres ou sorties inter associations.



Crêpes avec « La Darnetzienne »

particulier à Cristianne Tostain que les enfants apprécient, pour l'intérêt qu'elle leur porte et son sens de l'accueil toujours très chaleureux.

A venir quelques activités, sorties musée, baignade, spectacle, cinéma, gym avec Fabienne Isère, réalisation d'un reportage, jeux... et toujours et surtout beaucoup d'animations dans le village !!!

REMPLACEMENT DE MME DANY VIDAL ET DE M. THIERRY PEYRICHOUX



Carnaval 2009

Cette année la neige

était au rendez-vous, Nicolas, Emilienne et Oriane ont offert leur temps aux enfants durant un après midi et nous ont aidées à construire Igloo, boule de neige géante, toboggan de neige.

Le traditionnel Carnaval de l'accueil de loisirs a eu lieu le 11 mars 2009. Les enfants ont improvisé une séance de déguisement, et sont allés bruyamment à la rencontre de quelques habitants du bourg. Nous remercions les habitants du bourg qui ont reçu les enfants en leur offrant bonbons et gâteaux, mais surtout en les accueillant avec sourires et gentillesse et c'est cela le plus important. Un merci



Neige 2009

La personne retenue pour pourvoir au remplacement de Madame Dany VIDAL qui occupait le poste de d'animateur DCT depuis le 1er juillet 2007, démissionnaire, est Madame Michèle BEYNEIX.

La personne retenue pour pourvoir au remplacement de Monsieur Thierry PEYRICHOUX, Directeur de la Communauté de Communes depuis sa création et animateur du Pays d'Egletons, démissionnaire, est Monsieur Eric ZIOLO.

AFFAIRES FINANCIERES

Les principales orientations budgétaires pour l'année 2009 sont les suivantes :

- Festival Médiéval de Ventadour : 85 000 € TTC, (plan de financement en cours de réalisation : aides Département, Région, Leader, EDF...)
 - Château de Ventadour : Maison Gauge Grun : 320 000 € HT
Plateforme, parking - clôtures : 58 000 € Wt (subventions DRAC de 50% sur la dépense HT)
Etude pour les travaux d'achèvement de la cristallisation des ruines : 17 000 € TTC (Restes à réaliser)
 - Travaux d'aménagement des combles de la Gentilhommière (aménagement de 2 bureaux + 1 salle d'archives) : 72 000 € TTC (subventions DGE : 40%, Département : 25% sur la dépense HT)
 - Espace aquarécréatif : 2 000 000 € TTC (subventions Etat : 20%, Région : 32,05%, Département : 2,74% sur la dépense HT)
 - Travaux de mise aux normes de l'accueil de loisirs de Marcillac-la-Croisille :
12 000 € TTC (prévision de subventions D.G.E de 50% sur la dépenses HT, CAF, Département)
 - Travaux complémentaires stand de tir : 5 000 € TTC
 - Travaux d'amélioration acoustique de la Maison de l'Enfant : 12 000 € TTC (subventions Département : 25% de la dépense HT)
 - Etude de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement du bord du lac de Marcillac : chiffrage en cours
 - Cellule Opérationnelle Rivières :
. Programme de travaux de restauration des cours d'eau 2009 : 32 750 € TTC (subventions Département : 40%, Agence de l'eau : 25%, Région : 15% sur la dépense HT)
. Programme de travaux d'entretien des cours d'eau 2009 : 23 827 € TTC (subventions Département 50%, Agence de l'eau 25% sur la dépense TTC)
. Etude complémentaire pour l'aménagement du pont de la femme morte : 5 125 € TTC (subventions Département 50%, Agence de l'eau 25% sur la dépense HT)
 - Chemins de randonnée pédestre :
Entretien des 32 chemins de randonnées : 30 000 € TTC (subventions Département 7170 €)
Aménagement d'une passerelle : 1 000 € TTC Démarche Collective Territorialisée (DCT) : chiffrage en cours
 - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : chiffrage en cours Ouvrage Théâtral Permanent : mobilier, travaux complémentaires : 25 000 € HT (subventions Région : 20%, FNADT : 8,85%)
- Soit un total d'environ 2 780 000 € en investissement.

FONDS DE CONCOURS – GYMNASSE DES COMBES

La Commune d'Egletons a demandé à la Communauté de Communes le versement d'un fonds de concours pour le Gymnase des Combes à hauteur de 200 000 €.

Après vote à main levée le Conseil Communautaire valide

le principe de verser un fonds de concours à la Commune d'Egletons pour le Gymnase des Combes et approuve par 28 voix pour et 7 abstentions le montant de 50 000 €. 30 000 € en investissement sur l'OPAH 20 000 € en fonctionnement

FONDS DE CONCOURS - CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE RECHERCHE POUR L'I.U.T.

Le département Génie Civil de l'IUT du Limousin est installé à Egletons depuis 1969 (potentiel d'accueil : 140 étudiants par promotion).

Depuis 2001, ce département héberge la filière Génie Civil de la faculté des sciences de Limoges.

Un projet, porté par l'Université de Limoges dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région, a pour objectif de réaliser un bâtiment sur le campus d'Egletons d'une superficie de 500m² environ regroupant toutes les équipes de recherche. Le coût prévisionnel d'opération est évalué à 1 500 000 € TTC.

Cette opération, dont les travaux sont prévus à partir de 2011, est inscrite au contrat de projet Etat-Région Limousin signé le 12 février 2007, dans le cadre thématique « développement des programmes de recherche ».

L'Etat et la Région se sont engagés à participer à l'opération à hauteur, respectivement, de 900 000 et 400 000 €.

Le complément, soit 200 000 €, est sollicité auprès des Collectivités (Département, Communes d'Egletons et Communauté de Communes).

Afin de réaliser ce projet, il est proposé d'engager la Communauté de Communes sur le principe d'une participation afin d'assurer, avec le Département et la Commune d'Egletons, une contribution globale égale à 200 000 €.

Le Conseil Communautaire du lundi 09 mars s'est prononcé favorablement à une participation de la Communauté de Ventadour de 50 000€.

MAISON D'ACCUEIL A VENTADOUR

La maison de Madame Gauge-Grün, qui se situe à Moustier-Ventadour au lieu-dit la Chanselve, au pied du Château, est mise en vente. Ce bâtiment de 180 m² en très bon état bénéficie d'une grande terrasse avec vue sur les ruines et pourrait être transformé en maison d'accueil. La Commune de Moustier, consultée à ce sujet, est beaucoup plus favorable à ce projet.

En outre, concernant les visites guidées organisées par l'OTI pour l'été 2009, cela permettrait d'avoir un bâtiment pouvant servir de billetterie-sanitaires sans aucun frais.

Après négociation avec le vendeur, le prix de cette maison s'élève à 320 000 €, tous frais de notaire compris.) - Considérant que cette perspective serait plus adaptée à la valorisation et à l'animation du site de Ventadour par sa proximité et sa fonctionnalité et que cette solution s'avérerait plus économique et plus rapide à mettre en œuvre que la solution initiale le Conseil valide la proposition d'achat de cette maison.

FESTIVAL DE VENTADOUR

M. Daniel BOUYGES et Mme Nathalie MONEGER, Présidente de la Commission Développement touristique et culturel, présentent le projet de Festival qui serait organisé à Ventadour du jeudi 30 juillet au dimanche 2 août et qui débiterait par une soirée Sons et Lumières.

Le montant prévisionnel est estimé à environ 80 000 €. Des subventions pourront être sollicitées auprès de la Région (20%), du Département (20%) et dans le cadre du LEADER.

Le Conseil valide la proposition de plan de financement.

C.O.R : DEMANDE DE SUBVENTION PROGRAMME DE TRAVAUX 2009

Dans le cadre de la 5^{ème} année du programme quinquennal de travaux rivière, la commission environnement réunie le 16 décembre 2008 a approuvé le programme de travaux rivières 2009 suivant :

Restauration des boisements de berges de la Vigne (7 800 ml)

- Restauration des boisements de berges du ruisseau de l'étang de gros (8900 ml)

Soit un linéaire de 16 700 ml de berges en restauration pour un coût prévisionnel de 27 725 € HT +5% d'aléas climatiques soit 29 111 € HT.

- Entretien des boisements de berges du Doustre amont (6 400 ml)

- Entretien du ruisseau de Goutte longue (4 400 ml)

- Entretien des boisements de berges du ruisseau de l'étang de Bourre (10200 ml)

Soit un linéaire de 16 600 ml de berges en entretien pour un coût prévisionnel de 17 820 € HT + 5% d'aléas climatiques soit 18711 € HT (22 378 € TTC)

- Etude complémentaire pour l'aménagement du pont de la femme morte d'un montant de 5500 € HT.

PARC NATUREL REGIONAL
www.pnr-millevaches.fr



CULTURE ET LANGUE OCCITANE : A LA DECOUVERTE DES NOMS DU PLATEAU

La préoccupation de la sauvegarde et de la valorisation de la culture et de la langue occitanes est inscrite dans la Charte du Parc.

Dans ce cadre, le PNR vient de lancer une enquête toponymique (noms des communes et lieux dits...), hydronymique (nom des cours d'eau) et oronymique (noms des sommets) sur l'ensemble des communes du territoire de Millevaches. L'enquête commence par une collecte

d'informations auprès de locuteurs occitans qui parlent encore une forme d'occitan sur le plateau... suivie d'une recherche sur l'origine de ces noms... Ces données seront enregistrées et intégrées à la sonothèque régionale de l'IEO et feront l'objet de publications informant sur l'origine des noms de nos villages et leur histoire...

UN SENTIER D'INTERPRETATION A NEGARIOUX-MALSAGNE

Après l'aménagement de la tourbière de Longeyroux, le plateau va disposer d'un nouveau sentier d'interprétation sur le site Natura 2000 de la tourbière de Négarioux-Malsagne, située sur la commune de Peyrelevade.

La valorisation pédagogique du site participe de la constitution d'un réseau des sites d'intérêt écologique majeur sur le territoire du Parc. Elle fait suite à la réalisation d'un premier plan d'interprétation, déjà financé

par le PNR et ses partenaires et qui avait été réalisé par Le Centre Nature La Loure.

La création d'un sentier d'interprétation est donc l'aboutissement d'efforts précédemment engagés. Le Parc Naturel Régional assure l'accompagnement technique de la Communauté de communes du Plateau de Gentioux pour cette nouvelle réalisation. Le sentier devrait pouvoir être ouvert au public courant 2009.

RENOVATION DU CAMPING DE MEOUZE

La rénovation du site du plan d'eau de Méouze dans la Creuse est à l'étude. Ses possibilités en matière de loisirs de pleine nature (pêche, randonnée pédestre, baignade...) en font un lieu d'accueil touristique à privilégier sur le territoire de la communauté de communes du Pays de La Courtine et son Plateau et dont la valorisation a été identifiée comme l'une des actions de la Charte du PNR de Millevaches en Limousin.

C'est notamment le camping qui va faire l'objet des

premières attentions avec le lancement par une étude d'aménagement de cet hébergement de plein air afin qu'il corresponde mieux à l'évolution d'une clientèle à la recherche de plus de confort, de services et d'animations sur les lieux de villégiature.

Au delà, il s'agit de bâtir sur le site une offre d'activités de pleine nature associant mise à disposition de vélos (VTT), création d'un tour de lac pédestre et d'autres réseaux de randonnée, aménagement d'une baignade surveillée...

MOULIN DE RAZEL

Le village de Razel, sur la commune de Pérols-sur-Vézère, est un site remarquable et emblématique du PNR de Millevaches en Limousin : adossé au puy de Razel, il compte trois moulins au fil de l'eau, répertoriés à l'Inventaire général du patrimoine culturel. Si ces moulins ont fait l'objet de travaux de restauration de toiture, seul l'un des trois a eu son mécanisme hydraulique restauré, permettant l'organisation d'animations de découverte du patrimoine bâti lié à l'eau. Pour aller au-delà, l'Association

des Moulins de Razel et Chaumeil (AMRC) porte un projet global de valorisation du site des moulins et de son environnement. Il prévoit la réalisation de différents travaux d'aménagement et de restauration, dont celui du mécanisme hydraulique d'un second moulin, le plus accessible au public. Le PNR a donc décidé, conformément aux objectifs du nouveau contrat de Parc, de participer à cette restauration, par ailleurs largement aidée dans le cadre du programme européen Leader.

AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Site emblématique du Parc, le bourg creusois de Saint-Georges Nigremont, niché sur un promontoire a mis en valeur son patrimoine bâti avec une série d'aménagements

paysagers. Ce projet va se poursuivre avec la réalisation d'une étude, notamment financée par le PNR, sur les actions paysagères et d'interprétation à venir. Ces aménagements

visent à renforcer l'attractivité de ce site déjà très visité du

pays de La Courtine et de son plateau.

FONDS D' ACTIONS CULTURELLES

Suite à la création par le PNR dans le cadre du Contrat de Parc 2008-2010 du Fonds d'actions culturelles territorialisées (FACT) en partenariat avec la région Limousin, une quinzaine d'aides ont été attribuées, pour un total de plus de 30 000 € à des actions à résonance territoriale. Elles accompagnent notamment les actions de

diffusion (programmations tout au long de l'année, sous forme itinérante, festivals...), de sensibilisation, d'accueil d'artistes en résidence, les actions d'animation des patrimoines du territoire, les ateliers de pratiques artistiques réguliers, les démarches de coopération, de professionnalisation et de mutualisation...

DE NOUVEAUX PARCOURS D'ORIENTATION

La communauté de communes Ussel-Meymac Haute-Corrèze, en partenariat avec le PNR de Millevaches, le syndicat intercommunal de Séchemailles et le Comité Départemental de course d'orientation de la Corrèze, a

décidé de créer un parcours permanent d'orientation autour du lac de Séchemailles et de requalifier le parcours existant de l'étang des Combeaux à Lignareix.

UNE EXPO POUR CONNAITRE LES OISEAUX DU PARC

Le Parc va réaliser une exposition sur les espèces présentes sur son territoire. Cette action est conforme à la mission du Parc d'éducation à l'environnement, de sensibilisation et d'information des publics et de préservation de ses milieux

et espèces emblématiques. Cette exposition devrait circuler dans les communes concernées dès l'été.

FILIERE BOIS ENERGIE

Le projet de création d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) ayant pour objet la structuration de la filière bois énergie sur le plateau de Gentioux avance. Objet de la future société : la création et la gestion de plateformes d'approvisionnement en plaquettes forestières des

chaudières bois. Elle devra notamment sécuriser l'alimentation des futures chaudières collectives des communes de Gentioux et Royère-de-Vassivière.

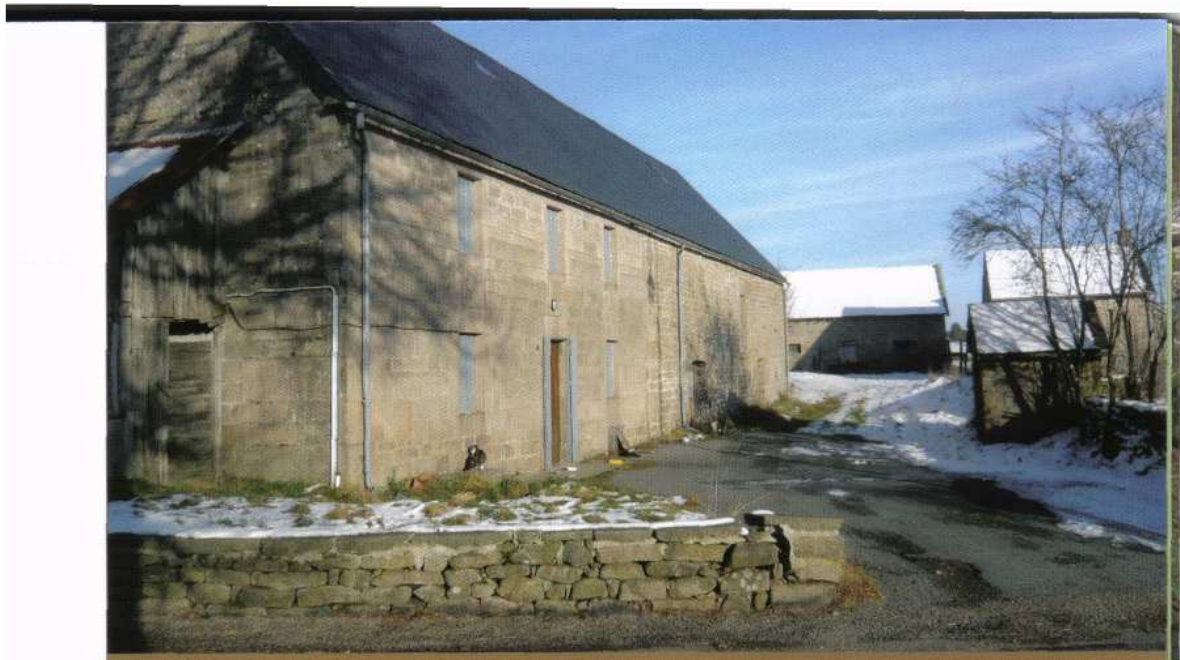
LA MAISON DU PARC

Le Parc a finalement décidé l'acquisition d'une ferme sur la commune de Millevaches pour y installer sa "Maison". Le choix de Millevaches comme siège administratif du Parc apparaît le plus logique : cette commune porte le nom du plateau ainsi que celui du Parc, ce qui lui confère une légitimité. Elle est accentuée par une position géographique

proche du centre du Parc. Pour répondre aux différentes fonctions d'une Maison du Parc, la ferme de Millevaches qui vient d'être acquise par le Parc présente une situation très intéressante : en bordure directe d'un des principaux axes routiers de traversée du plateau qui relie les deux villes portes de Meymac et

Felletin, elle est à quelques pas des plus beaux sites patrimoniaux, en particulier les espaces parsemés de landes et tourbières du plateau autour des sources de la Vienne et

de la Vézère.



La future Maison du Parc

GUIDE PARC NATUREL REGIONAL DE MILLEVACHES

Fruit d'un partenariat étroit entre le Parc et ses partenaires (Communautés de communes, Pays, offices de tourisme, comités départementaux du tourisme, associations, services de l'Etat...), cet ouvrage tant attendu vient remplacer l'ancien guide Chamina du Plateau de Millevaches, dont la 1ère édition datait de 1995.

Entièrement refondu, il propose 45 circuits à la journée, répartis sur l'ensemble du territoire (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne). D'une durée de 1h15 à 6 heures, ces itinéraires permettront aux marcheurs de partir à la découverte des richesses naturelles, architecturales, historiques... qui font l'attractivité de Millevaches.

Renseignements : Gilles Despeyroux, Chargé de mission
Activités de pleine nature tél. : 05 55 95 35 59

L'ouvrage co-édité avec Chamina sera bientôt complété par un autre guide, celui-ci essentiellement consacré à l'itinérance (ou marche sur plusieurs jours). Egalement à

paraître en 2009, il a fait l'objet pour sa réalisation d'un partenariat entre le Parc et la Fédération française de la randonnée pédestre.

NDLR

Vous retrouvez ces informations dans le numéro de janvier 2009 du Journal du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin.

